

*Questions orales*

**M. Jelinek:** Monsieur l'Orateur, le 24 mars 1976, le solliciteur général du Canada de l'époque a déclaré très clairement à la Chambre des communes que le gouvernement et la GRC savaient fort bien que le KGB poursuivait son activité sous nos nez et que le gouvernement avait pour politique dans cette éventualité de lui permettre de continuer à le faire. Vu la réponse que le ministre vient tout juste de nous donner, devons-nous en conclure que le gouvernement a maintenant décidé de ne permettre à aucun de ces individus, formés comme espions par le KGB, d'entrer au Canada, et de renvoyer tous ceux qui sont actuellement à l'œuvre au Canada, à Ottawa, à Montréal, à Toronto ou ailleurs? Est-ce là la nouvelle politique du gouvernement?

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, la politique du gouvernement a été clairement exposée la semaine dernière par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

LA RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES PAYS  
COUPABLES D'ACTIVITÉS SUBVERSIVES AU CANADA—LA  
POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, pouvons-nous en obtenir l'assurance de la part du premier ministre suppléant, plutôt que du ministre de la Justice? Il est peut-être un peu plus réaliste. Le gouvernement peut-il nous donner l'assurance que, si certains pays étrangers continuent de mener des activités terroristes ou subversives au Canada ou à commettre d'autres actes illégaux, comme d'importer des armes de Cuba, il rompra temporairement toutes relations diplomatiques avec ces pays qui ne respectent pas nos lois?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je reconnais l'importance des points soulevés par la question du député, mais je ne suis absolument pas en mesure de lui promettre que, quel que soit le cas, nous rompons nos relations diplomatiques avec le pays en question. Le ministre a fait part à la Chambre d'un incident récent. Nous n'avons pas l'intention de rompre nos relations diplomatiques avec le pays en cause, mais plutôt d'essayer de prévoir l'avenir et de maintenir nos relations diplomatiques avec lui.

\* \* \*

● (1422)

## L'ÉNERGIE

LE PIPE-LINE DU NORD—DEMANDE DE REMISE DE LA 2<sup>e</sup>  
LECTURE DU BILL JUSQU'APRÈS LA DÉCISION RELATIVE À LA  
DIMENSION DES TUYAUX

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au vice-premier ministre. Les belles paroles qu'il a prononcées hier soir à la télévision dans l'intention de nous duper, nous ont rappelé que le projet de construction d'un pipe-line par la société Alcan est le plus important qui ait jamais été conçu dans ce domaine au Canada. L'Office national de l'énergie n'a pas encore décidé quel type de tube on doit employer; étant donné que cette décision a une importance capitale sur le plan de l'embauche au Canada, le vice-premier ministre pourrait-il revoir la posi-

[M. Basford.]

tion du gouvernement et ne pas poursuivre l'étude du bill en deuxième lecture aujourd'hui? Ce serait faire affront aux députés que de leur demander de se prononcer sur la question du pipe-line avant de savoir quel type de tube sera utilisé.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le député se méprend, car la Chambre ne sera pas tenue de prendre une décision au sujet du pipe-line avant d'avoir reçu ces renseignements. On demandera à la Chambre d'étudier les nombreuses autres questions se rattachant au pipe-line à l'étape de la deuxième lecture. Comme je le signalais la semaine dernière, afin d'apaiser l'inquiétude manifestée par le député, je veillerai à ce que les députés ne se prononcent pas en deuxième lecture avant d'avoir obtenu ces précisions et renseignements.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le vice-premier ministre a outrepassé les limites de la sophistique à laquelle s'adonnent les députés libéraux habituellement. Il prétend que nous n'aurons pas à prendre une décision au sujet des tuyaux qui seront utilisés quand nous nous prononcerons sur le projet de loi. Le vice-premier ministre croit-il vraiment que l'on puisse débattre à fond la question en deuxième lecture, étape où les principaux porte-parole de tous les partis politiques s'engageront dans un sens ou dans l'autre, avant de savoir quels tuyaux seront utilisés dans la construction du pipe-line et si les Canadiens obtiendront les emplois auxquels ce projet leur donne droit?

**M. MacEachen:** Oui, monsieur l'Orateur, il est possible, je crois, pour les députés des deux côtés de la Chambre de discuter de bien des principes du bill.

**M. Broadbent:** Mais pas de son essence.

**M. MacEachen:** En fait, sous l'angle de la procédure, le point dont parle le député serait, dans l'ordre normal des choses, discuté à l'étape du comité. Mais je n'y attache pas une très grande importance car, à mon sens, il sera tout à fait possible de traiter des principes du bill à la deuxième lecture même sans ce renseignement. Parce qu'il a exprimé ce souci dans sa première question, j'ai donné au député l'assurance qu'on ne lui demanderait pas de prendre de décision en deuxième lecture avant qu'il ne dispose du renseignement en question. Dans les circonstances, cet accommodement devrait être satisfaisant.

**M. Broadbent:** Le vice-premier ministre sait sûrement que nous ne pouvons étudier ce bill pendant un certain nombre de jours sans savoir si nous aurons le genre de tuyaux qui est absolument essentiel du point de vue des industriels canadiens. Il est clair, toutefois, qu'il n'a nullement l'intention de modifier la position du gouvernement à cet égard.

La véritable raison pour laquelle nous entamons l'étude du bill dès aujourd'hui, plutôt que d'attendre à la semaine prochaine, alors que nous aurons tous les renseignements voulus, tient-elle au fait qu'à deux pas d'ici, le premier ministre est en conférence avec les premiers ministres provinciaux et que les médias de notre pays, selon le gouvernement, devraient s'intéresser en priorité à cette conférence plutôt qu'à la capitulation qu'implique ce projet de loi?